

La validation des acquis de l'expérience (VAE) : une démarche individuelle accompagnée.

LA FINALITÉ DU PARCOURS VAE

La VAE est un parcours de formation qui permet à une personne, de faire reconnaître officiellement les compétences qu'elle a acquises dans le cadre d'activités diverses et d'obtenir la certification professionnelle correspondant au métier qu'elle projette d'exercer.

Une réforme de la procédure de **VAE** a été initiée en 2023 dans l'objectif d'élargir son accès et de faciliter sa mise en œuvre. Un service public dédié a été créé : [France VAE](#).

Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2024, les candidat.e.s bénéficient d'un parcours simplifié et d'un **accompagnement VAE** renforcé.

À ce jour, environ 200 diplômes sont concernés par la réforme. D'autres certifications professionnelles sont progressivement ajoutées par France VAE.

L'[ADRAR](#) à Toulouse, figure parmi les premiers opérateurs à s'être engagé auprès de France VAE dans la mise en œuvre de la réforme et propose un accompagnement à la VAE sur les certifications de [niveaux 3, 4, 5, 6](#) des filières suivantes : Santé, Social, Métiers transverses, Métallurgie (bâtiment).

La [liste des diplômes](#) est mise à disposition et complétée régulièrement par France VAE

- Pour les diplômes non concernés par la réforme France VAE, veuillez [nous contacter](#).

OBJECTIFS ET ÉTAPES DU PARCOURS FRANCE VAE

L'accompagnement du parcours France VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) proposé à l'ADRAR à Toulouse répond aux objectifs suivants : guider le/la candidat.e dans toutes les étapes de la VAE, préparer le dossier de faisabilité, fournir un appui méthodologique dans le travail de rédaction du dossier de validation, préparer la mise en situation (en fonction de la certification) et préparer l'entretien avec le jury.

Le parcours France VAE se déroule en 4 temps :

1 - Dépôt de la candidature sur le site de France VAE

F Le/La Candidat.e :

- Crée son compte sur la plateforme [France VAE](#) et précise brièvement l'objectif de son projet ainsi que ses expériences en lien avec le diplôme visé.
- Choisit son organisme d'accompagnement : Sélectionne ADRAR Formation dans la [liste déroulante](#).
- Envoie sa candidature : l'ADRAR traite la candidature sous 2 jours ouvrés et contacte-le/la candidat.e sous 8 jours pour fixer un premier RDV.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Les **conseillers VAE** avec le/La Candidat.e :

- Réalisent un diagnostic du projet : expériences, compétences existantes et diplôme visé.
- Co-construisent un parcours personnalisé : accompagnement individuel/collectif, actions formatives et/ou développement des compétences, immersions professionnelles, planning et échéances.
- Finalisent et déposent le dossier de faisabilité : l'ADRAR transmet le dossier au certificateur pour examen et validation de la recevabilité.

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

l'ADRAR avec le/la Candidat.e :

- Mettent en œuvre le parcours **VAE d'accompagnement** défini dans le dossier de faisabilité.

Le/La Candidat.e :

- Rédige son Dossier de Faisabilité (ancien Livret 2) : activités exercées en lien avec le référentiel du diplôme visé.
- Prépare son entretien avec le jury et sa mise en situation professionnelle (le cas échéant).

FIN DE PARCOURS

Le/La Candidat.e :

- Réalise un entretien avec un jury de professionnels et/ou de formateurs, respectivement spécialistes du métier concerné et du diplôme visé. S'appuie sur son dossier de validation.
- Réalise une mise en situation professionnelle (le cas échéant).

En cas de validation partielle ou de non-validation :

Le/La Candidat.e avec l'ADRAR :

- Réalisent un entretien post jury
- Étudient les étapes à mettre en place pour parvenir à l'obtention complète du diplôme.

PROFILS & PRÉREQUIS

Conditions d'accès :

Le parcours France VAE est accessible à toutes les personnes qui remplissent les conditions ci-après :

- Avoir l'un des statuts suivants : Salarié du privé, Demandeur d'emploi (indemnisé ou non), Aidant familial, Bénévole.
- Résider en France.
- Avoir la nationalité française (avec pièce d'identité en cours de validité) ou un titre de séjour en règle, au moment du passage devant le jury.

Prérequis :

- Avoir réalisé une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé.

ORGANISATION

Lieu de Formation : Toulouse (Site ADRAR Campus – Ramonville-Saint-Agne)

Effectifs : RDV en face à face avec l'Accompagnatrice/-teur VAE de l'ADRAR, Ateliers collectifs de 3 à 6 personnes maximum

Durée du parcours : Un parcours peut être réalisé en 6 à 8 mois pour certains diplômes (jusqu'à 12 mois en cas de situation exceptionnelle). La durée dépend à la fois des disponibilités du certificateur, de l'Accompagnateur VAE et surtout du temps que le/la candidat.e pourra consacrer à l'écriture de son dossier de validation.

Détail du parcours : Les parcours d'accompagnement méthodologique VAE sont construits au plus juste des besoins du/de la candidat.e. Ils comprennent des heures d'accompagnement individuel, des heures d'accompagnement collectif et, si besoin, des compléments formatifs et des immersions professionnelles.

Les volumes horaires sont plafonnés par France VAE :

- Accompagnement individuel : RDV 2H

Nombre d'heures VAE complète : 30 h

Nombre d'heures VAE partiel : 15 h

- Accompagnement collectif : sessions de 3H

Nombre d'heures VAE complète : 20h

Nombre d'heures VAE partielle : 10h

- Compléments formatifs : selon formation

Nombre d'heures VAE complète : 70 h

Nombre d'heures VAE partiel : 35 h

La composition du parcours dépend des besoins du/de la candidat.e au regard du diplôme visé.

Modalités : L'accompagnement est réalisé en présentiel et/ou en distanciel.

- Si présentiel : ADRAR Campus, 1 Av. de l'Europe, 31400 Ramonville-Saint-Agne
- Si distanciel : Un outil de visioconférence est proposé et adressé aux candidat.e.s.

Délai d'accès à la formation : Le parcours d'accompagnement méthodologique VAE peut débuter après réception de l'avis favorable de recevabilité par le Certificateur, soit environ 15 jours ouvrés après le dépôt du Dossier de Faisabilité.

En outre, le/La candidat.e dispose d'un délai de 6 mois à compter de la date de recevabilité favorable pour démarrer son parcours VAE.

CERTIFICATION/VALIDATION

Les diplômes préparés dans le cadre d'un parcours VAE doivent obligatoirement être enregistrés au [Registre national des certifications professionnelles](#) (RNCP).

L'ADRAR, à Toulouse, vous propose un accompagnement à la VAE sur les diplômes de niveaux 3, 4, 5, 6 sélectionnés par France VAE et concernant les filières santé, social, métiers transverses et métallurgie (bâtiment).

À l'issue de l'entretien avec le jury, ce dernier prend une décision de validation totale, ou partielle, ou de non-validation du diplôme.

En cas de validation totale, la certification est strictement identique à celle obtenue par la voie de la formation.

FINANCEMENTS & PRIX

Les parcours France VAE sont entièrement pris en charge par le service public France VAE.

Les candidat.e.s ont droit au financement d'un parcours VAE par an et n'ont aucun frais à payer ni à avancer.

Le financement comprend :

- Le coût de l'accompagnement (individuel et/ou collectif) ;
- Les formations complémentaires courtes éventuelles (dans la limite de 70h) ;
- Les frais de jury (inscription et organisation).

La tarification est fixée par France VAE comme suit :

- Faisabilité, suivi administratif et comptable du dossier et entretien post-jury : Forfait 300 € Net
- Accompagnement individuel : 70 € net/heure
- Accompagnement collectif : 35 € net/heure
- Compléments formatifs : 25 € net/heure (plafond)

INDICATEURS DE RÉSULTATS

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

L'accompagnement de la validation des acquis de l'expérience est individualisé et personnalisé.

Chaque parcours est coconstruit avec l'Accompagnatrice/-teur VAE en fonction des besoins réels du/de la candidat.e, il est composé de rendez-vous individuels, d'ateliers collectifs, complétés par une/des action(s) de formation, période(s) d'immersions professionnelles.

Les rendez-vous individuels avec l'Accompagnatrice/-teur VAE

L'appui méthodologique porte sur :

- L'appropriation du référentiel du diplôme visé et la mise en relation avec l'inventaire des expériences réalisées,
- La formulation des motivations vis-à-vis du métier, du diplôme, du parcours VAE,
- La compréhension des attendus du dossier de validation (*ancien livret 2*),
- Le recueil et l'organisation des données au vu des rubriques du dossier,
- La méthode pour décrire et analyser les activités,
- La préparation à l'entretien avec le jury professionnel (déroulement, questions types),
- La préparation à la mise en situation (le cas échéant).

Les ateliers collectifs

Le recours au format collectif est ciblé sur :

- La rédaction du dossier de validation,
- Le renforcement de compétences transversales,
- La simulation de l'entretien avec le jury professionnel,
- L'entraînement à la mise en situation (plateau technique, les machines, matériels et outillages utilisés pour l'épreuve).

Les actions formatives courtes (< 70 Heures)

L'Accompagnatrice/-teur VAE peut prescrire des compléments formatifs qui vont venir combler un léger écart de compétences et/ou répondre aux prérequis du diplôme visé.

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUES

Plusieurs méthodes pédagogiques sont mobilisées au cours de la formation VAE, dans le but de développer chez le/la candidat.e les capacités nécessaires à l'atteinte des objectifs opérationnels fixés dans son parcours, à savoir :

Ainsi, l'Accompagnatrice/-teur VAE utilisera principalement un questionnement approprié à la situation du/de la candidat.e dans le but de l'amener à établir lui/elle-même les liens entre les activités qu'il/elle a menées et le référentiel de compétences du diplôme préparé, et à formuler ses pensées tant à l'oral qu'à l'écrit.

L'Accompagnatrice/-teur VAE adaptera son questionnement en fonction des réponses apportées par le/la candidat.e et fournira des retours permanents en veillant à reformuler les explications fournies pour valider la bonne compréhension.

Cette méthode dite interrogative sera utilisée lors de la phase de faisabilité et tout au long du parcours méthodologique, notamment lors du processus d'écriture du dossier de validation pour amener le/la candidat.e à décrire avec précision les activités rattachées aux compétences métier du référentiel.

La rédaction du dossier pour **valider ses acquis de l'expérience** sera réalisée en autonomie par le/la candidat.e. Les rendez-vous individuels et les ateliers collectifs viendront stimuler le processus d'écriture grâce aux interactions avec l'Accompagnatrice/-teur VAE et avec les pairs (candidat.e.s en parcours VAE).

L'accompagnement inclura également des temps de transmission d'informations sur la démarche VAE, la présentation des documents de référence et des outils à disposition du/de la candidat.e sur un espace ressources en ligne dédié à la VAE.

Le suivi global par l'Accompagnatrice/-teur VAE

Les échanges par mail ou téléphoniques sont possibles tout au long du parcours et en dehors des rendez-vous individuels et ateliers collectifs.

Le déroulé des étapes du parcours VAE est visualisable sur l'espace personnel France VAE du/de la Candidat.e et sur l'espace professionnel de l'ADRAR.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dans un premier temps : Le/La candidat.e doit expliquer et formaliser à l'écrit dans un document nommé « Dossier de validation », les activités exercées au cours de son/ses expérience(s) antérieure(s) et qui relèvent du référentiel de la certification (diplôme) visée.

Le dossier de validation est adressé au certificateur par l'Accompagnatrice/-teur VAE.

Dans un second temps : Le/La candidat.e se présente devant un jury VAE qui évalue les compétences et connaissances acquises par l'expérience.

Le passage devant le jury peut prendre la forme :

- D'un entretien oral : le jury demande au candidat d'expliquer les motivations de sa démarche, et décrire une ou plusieurs situations professionnelles ainsi que les environnements de travail associés. Il pose ensuite des questions au candidat sur son parcours et le contenu de son dossier de validation.
- Et / ou d'une mise en situation professionnelle (réelle ou reconstituée sur un plateau technique), pendant laquelle le candidat montre au jury comment il réalise certaines tâches.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

L'accompagnement se déroule en présentiel dans nos locaux et/ou en distanciel, selon le lieu de résidence du/de la candidat.e et des possibilités d'accès à notre centre de formation.

L'accompagnement en distanciel est organisé via un outil de visioconférence accessible aux candidat.e.s.

Un espace ressources en ligne est ouvert aux candidat.e.s en parcours VAE sur la plateforme de Formation de l'ADRAR : ADEL

EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'architecte accompagnateur/-trice de parcours (AAP) de l'ADRAR.

Son cœur de métier est l'accompagnement. Il/Elle vous fournit une expertise technique sur la démarche de la **VAE, conseil** et soutien de manière méthodologique pour mener à bien votre parcours.

Par son questionnement « extérieur » au métier, il/elle va aider la personne à expliciter les activités. De par son expérience et ses appétences il/elle peut avoir développé une certaine expertise dans un ou plusieurs secteurs professionnels. L'AAP (également appelé Accompagnatrice/-teur VAE) pourra également s'appuyer sur l'expertise technique des Formateurs/-trices qui interviennent sur le diplôme concerné par votre VAE.

Le/La référent-e handicap de l'ADRAR

Il/Elle s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielle et pédagogique (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

En savoir plus sur l'accessibilité de nos Formations : <https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/>

LOCAUX MIS À DISPOSITION

L'ADRAR vous accueille dans ses locaux situés à l'Espace Campus, 1 Av. de l'Europe, 31400 Ramonville-Saint-Agne (Toulouse), ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire.

Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap.

Ils comprennent des salles de cours, des salles informatiques, une salle "ressources " et des ateliers techniques.

Les locaux sont également équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

L'ensemble de la structure est couvert par notre réseau WIFI. Nous garantissons un accès gratuit et permanent au réseau Internet haut débit à l'ensemble des utilisateurs de la structure. »

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Que vous soyez ou non engagé.e dans la vie active, selon votre situation, la réalisation d'un parcours VAE vous permet de faire reconnaître vos compétences et d'obtenir une nouvelle certification en vue de :

- Enclencher une reconversion professionnelle
- Changer de poste au sein de votre entreprise
- Accéder à l'emploi en se donnant un atout supplémentaire
- Accéder à une formation ou à un concours
- Attester d'un niveau professionnel atteint
- Créer une entreprise dans un secteur qui exige un diplôme spécifique

L'ADRAR dispose d'un large catalogue de formations dans les secteurs Santé Social, tertiaire, Numérique, Industrie, bâtiment et [Carrières Emplois](#). Prenez contact avec un.e conseiller/-ère pour parler de votre projet.

CONTACT ADRAR – SERVICE VAE

Contact ADRAR | Secteur Carrières & Emploi

05 61 13 56 46

accueilemploi@adrar-formation.com

Si vous avez besoin d'aide pour préciser votre projet et choisir votre diplôme, alors vous pouvez faire appel à un Point Relais Conseil (PRC) ou un Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP), présents sur votre territoire.

[En savoir plus](#)

VAE Standart (secteur Santé Social) VAE renforcé

Fiche mise à jour le : 24/07/2024

Contact Toulouse / Ramonville

